



Théâtralement Votre

Association Théâtrale de Neuvecelle

neuvescene@gmail.com

www.theatralementvotre.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE

- ◆ Nom de la Troupe :

- ◆ Titre de la pièce :

- ◆ Personne à contacter (nom et prénom) : E-mail

- ◆ Téléphone :

Neuvecelle --- Haute-Savoie

LIEU ET INFORMATION TECHNIQUE DU FESTIVAL

Le 14ème Festival de Théâtre Amateur de Neuvecelle « **NEUVESCÈNE'24** »
Aura lieu les :

**Vendredi 04, Samedi 05, Dimanche 06,
Vendredi 11 et Samedi 12 Octobre
À :
Salle d'Animation de Neuvecelle
904 Av. du Léman (à coté de l'église)
74500 Neuvecelle**

Le plan feu du festival ainsi que les informations concernant la salle, la scène, le matériel sont disponibles:

<https://www.theatralementvotre.fr/105+presentation-de-la-salle.html>

L'utilisation de fumée est interdite dans la salle d'animations.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Page à remplir et à renvoyer

◆ Nom de la Troupe :

◆ Adresse du Siège de la Troupe :

◆ Fait-elle partie d'une fédération ? Oui Non

Si oui , la quelle :

◆ Responsabilité civile : Oui Non

◆ Président(e) de la troupe :

◆ Site web de la Troupe :

◆ E-mail de la troupe :

RENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Page à remplir et à renvoyer

Renseignements sur le spectacle proposé

- ◆ Titre :

- ◆ L'œuvre est-elle soumise aux droits d'auteur :
Oui **veuillez nous transférer l'acceptation**
Non

- ◆ L'œuvre contient-elle des musiques assujetties à la **SACEM**
Oui Non
Si oui , détail des musiques et durée de diffusion

- ◆ Durée du spectacle:

- ◆ Auteur :

- ◆ Genre :

- ◆ Type de public :
Tout public A partir de 10 ans
Autre précisez :

◆ Résumé de la pièce :

◆ Participation à des manifestations importantes, autres Festivals :

DATE	À

◆ Dates et lieux des représentations à venir :

DATE	À

◆ Composition de la troupe pour la pièce proposée

	Nom	Prénom	Rôle (acteur ou technicien)
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

FICHE DE RENSEIGNEMENT TECHNIQUES

Page à remplir et à renvoyer

1 - Décors

Veillez prendre en compte que la scène est déjà équipé des projecteurs

- ◆ Descriptif :

- ◆ Largeur :
- ◆ Profondeur :
- ◆ Hauteur :
- ◆ Temps de montage décor
- ◆ Temps de réglage son et lumière
- ◆ Temps de démontage :

LES TROUPES NE DISPOSENT QUE DE 45 MINUTES POUR L'INSTALLATION DE LEUR DÉCOR ENTRE DEUX PIÈCES

2 - Éclairage

Fournir un plan de feu détaillé en annexe

3 - Son

Chaque troupe doit assurer, sa propre conduite lumière et son, pendant sa représentation.

Support : fichier MP3

NEUVESCÈNE'24 REGLEMENT

Page à conserver par la Troupe candidate

Neuvescène'24

Quatorzième édition du Festival de théâtre amateur de Neuvecelle organisée par la compagnie :

Théâtralement Vôtre.

Article 1 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Festival de théâtre amateur Neuvescène'24 accueillera à la Salle d'Animations de Neuvecelle des troupes de théâtre amateur pendant les deux premiers week-ends d'octobre :

**vendredi 04, samedi 05 et dimanche 06 octobre ainsi que :
vendredi 11 et samedi 12 octobre 2024**

Les inscriptions seront closes le vendredi 31 Mai 2024.

Les troupes doivent :

- ◆ Être amateurs.
- ◆ Poser leur candidature (fiche d'inscription) avant la date de clôture, par voie postale ou par e-mail à l'organisateur
neuvescene@gmail.com
- ◆ La durée de la représentation, dans l'idéal, ne devrait pas dépasser 1 h 30 minutes

Article 2 : CATÉGORIES

Le Festival NeuveScène'24 ne comporte pas de catégorie.

Aucun prix ne sera remis dans le cadre du festival.

Article 3 : TECHNIQUE

Votre plan de feu et votre fiche technique doivent impérativement être envoyés avec votre dossier d'inscription.

Les troupes s'engagent à fournir à l'organisateur leurs séquences sonores via fichiers MP3.

Les décors ne devront pas être vissés ou cloués sur la scène. Des techniciens seront à disposition des troupes pour les assister dans leur installation, mais

Chaque troupe devra assurer sa propre conduite lumière et son, pendant sa représentation.

Le démontage se fera **rapidement et immédiatement** après le spectacle.

L'utilisation de fumée est interdite dans la salle d'animations.

Article 4 : DOSSIER D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription doit comporter :

- Les fiches de renseignements remplies (page 1 et 3 à 6 de ce document)
- La copie de l'autorisation de jouer en France : SACD, SACEM si musique
- La copie de l'attestation de Responsabilité Civile
- Le plan de feu et la fiche technique du spectacle
- Des vidéos du spectacle (présentes sur un site, ou envoyées par mail)

Ces documents devront être transmis le plus rapidement possible par mail :

neuvescene@gmail.com

Ou à l'adresse suivante :

**Anne Sophie Morel-Amblard
153 route de la Forge
74500 Saint Paul en Chablais
06 04 15 37 60**

Article 5 : AVIS DES SÉLECTIONS

Toutes les candidatures recevront une réponse au plus tard le :

Vendredi 14 Juin 2024.

Lors de la confirmation de sélection définitive chaque troupe retenue devra envoyer rapidement les documents suivants:

- ◆ 3 photos du spectacle en format JPEG envoyées par mail
- ◆ 3 affiches A3 format papier à envoyer avant le festival (adresse dans la page 9)
- ◆ Le son en format MP3

Article 6 : OBLIGATIONS DES TROUPES

Les responsables de troupe de théâtre auront souscrit toutes les assurances nécessaires pour la totalité de la troupe durant le Festival.

Les responsables de troupes auront satisfait les obligations d'usage au niveau de la SACD et de la SACEM (France) au moment de l'inscription au Festival.

Les troupes s'engagent à participer aux interviews d'une durée de 15 minutes après le spectacle

Article 7: OBLIGATION DES ORGANISATEURS

L'organisateur s'oblige à organiser le dit Festival, en mettant à la disposition des troupes inscrites une scène de spectacle et en assurant la publicité nécessaire dans la communauté de communes d'Evian.

L'organisateur a en charge le règlement des droits d'auteurs.

Article 8 : CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

Le festival prend en charge les frais de transport des troupes au tarif de 0,60€ le km à concurrence de 1 véhicule pour 4 personnes. Les frais de transport sont plafonnés à 350€ par troupe. Le logement est à la charge des troupes retenues.

Les personnes prises en charge (Composition de la troupe pour la pièce proposée) bénéficient de la gratuité pour tous les spectacles du Festival.

Chaque acteur, technicien, metteur en scène bénéficiera d'un repas gratuit. En cas de désistement de dernière minute d'une personne inscrite au repas, le prix du repas sera déduit du défraiement kilométrique.

Les consommations au bar sont à la charge des troupes.

Article 9 : ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

Tous les membres de la troupe engagée devront avoir pris connaissance du présent règlement, en particulier les techniciens (lumières et son) et en accepter les termes. La signature d'acceptation du représentant officiel de la troupe vaut pour chacun de ses membres.

Article 10 : MODIFICATION DU RÈGLEMENT

L'organisateur se réserve le droit de modifier les articles du présent règlement, jusqu'à réalisation du contrat définitif.

La troupe déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepte
l'ensemble des articles.

Le :.....

Nom (lisible) et Signature du responsable